

1er PROJET ASSOCIATIF PEP CBFC

2018-2022

« Agir pour une société solidaire et inclusive »

Préambule

Conformément au 5^{ème} projet fédéral qui rappelle les valeurs (Laïcité, Solidarité, Egalité, Emancipation et Citoyenneté), les enjeux de notre réseau, et notamment la nécessité de confirmer notre identité par un ancrage territorial, une diversité d'actions menées avec et au service des personnes les plus fragiles, les PEP CBFC énoncent leur ambition d'agir pour une société plus solidaire et plus inclusive.

A l'instar de la Fédération Générale des PEP (FG PEP), les PEP CBFC inscrivent leur volonté de participer à ce mouvement de transformation sociale, dont la mixité est l'un des fondements.

I. Contexte

I.1. Contexte interne

Le projet associatif régional a pour objectif de réunir dans un premier temps quatre associations départementales de la région Bourgogne-Franche-Comté, relevant toutes de la Fédération Générale des PEP, à savoir :

- les PEP 21 pour la Côte d'Or ;
- les PEP 25 pour le Doubs ;
- les PEP 58 pour la Nièvre ;
- les PEP 89 pour l'Yonne.

Dans une ère de regroupements régionaux, les associations susnommées se sont engagées, en signant le CPOM Bourgogne Doubs 2014-2018, à se constituer en une seule entité détentrice de l'ensemble des autorisations au 1^{er} janvier 2018.

Le partage de valeurs communes ainsi que le besoin ressenti de mutualiser des compétences et expertises détenues au sein de nos associations départementales (AD), nous ont confortés dans la voie du regroupement en valorisant nos ressources et potentiels par une harmonisation de nos outils et pratiques.

La nouvelle cartographie régionale a conduit nos AD à se regrouper sur la même dynamique que nos interlocuteurs : Agence Régionale de la Santé Bourgogne (ARS), Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS), Rectorats..., pour renforcer notre visibilité et notre légitimité à répondre aux besoins de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté. Etre plus représentatifs et accroître notre crédibilité deviennent des atouts primordiaux pour la pérennité et le développement de nos actions.

Ce regroupement nous conduit à construire une autre gouvernance pour nous positionner sur de nouvelles activités et améliorer nos actions menées au service des plus fragiles.

Nous avons constamment affirmé et mis en œuvre nos valeurs PEP : Laïcité, Solidarité, Egalité, Citoyenneté tout en veillant à la pertinence et à la qualité de nos actions. Les pouvoirs publics reconnaissent ainsi la valeur de notre engagement et de nos compétences.

Notre travail de réflexion, de formation et de communication, contribue à nous faire connaître de tous.

Notre projet associatif 2018/2022, prendra en compte :

- les orientations des politiques régionales, départementales, intercommunales
- la volonté de conforter les actions de nos délégations départementales ;
- la capacité à adapter nos réponses aux besoins des territoires.

I. 2. Contexte externe

Dans une société confrontée à des mutations profondes, où les clivages s'accroissent, le « Baromètre PEP » de la société inclusive devient un outil majeur pour comprendre et analyser les représentations de nos concitoyens ; il confirme que les Français considèrent notre pays de plus en plus inégalitaire en matière d'emploi, de santé, de logement, d'éducation et d'accès aux loisirs.

A partir de ces constats, nous, PEP CBFC,

- **œuvrons pour l'émancipation sociale ;**
- **voulons progresser vers une société solidaire et inclusive, en référence aux valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, dans le respect du principe de Laïcité ;**
- **affirmons notre attachement aux principes de laïcité et de solidarité, à l'Education populaire et à l'Economie Sociale et Solidaire ;**
- **avons la volonté d'accompagner chaque personne dans son projet de vie.**

II. Objectifs et opérationnalisation du 1er projet PEP CBFC

II.1. Quatre objectifs majeurs

- Contribuer à un projet de société garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale et une école plus inclusive ;
- Développer une approche participative citoyenne favorisant l'émancipation de tous ;
- Permettre l'accès de l'ensemble de l'offre d'activités PEP CBFC à tous, sur tout le territoire ;
- Contribuer collectivement à faire vivre nos territoires en prenant en compte les principes du développement local durable.

II.2. Une mise en œuvre opérationnelle et actions

II.2.1. Recenser et partager nos compétences et nos savoirs

- Recenser les bonnes pratiques en usage dans nos départements pour les étendre à notre association territoriale ;
- Animer une vie associative, renforcer l'accueil et donner une place à chacun (livret d'accueil des administrateurs) ;
- Favoriser la représentation et la parole des usagers et/ou de leurs représentants ;
- Développer une politique d'adhésion forte ;
- Systématiser les coopérations internes ;

II.2.2. Initier et développer des espaces de réflexion et de formation communs tant à l'échelon départemental que territorial

- Organiser des formations et séminaires, espaces de débats élus et salariés ;
- Favoriser le bénévolat et lui définir des espaces d'engagement ;
- Elargir nos domaines d'intervention pour répondre localement aux nouveaux besoins ;
- Apporter des réponses aux politiques éducatives et sociales de proximité ;

II.2.3. Structurer notre représentation dans toutes les instances où les PEP sont appelés à siéger pour promouvoir notre projet commun

- Renforcer l'engagement et la légitimité des élus et les faire mieux reconnaître et définir des espaces d'engagement pour des jeunes volontaires (Service civique) ;
- Développer les partenariats, coopérations, et plateformes en affirmant notre identité ;

II.2.4. Renforcer et mutualiser nos outils de communication

- Identifier, évaluer, valoriser, faire connaître les innovations ;
- Développer l'innovation dans une démarche pragmatique, structurée et

prospective ;

- Mutualiser nos actions et coopérer dans leur mise en œuvre.

III. Vers une structuration des activités en trois secteurs

Les trois secteurs, œuvrant en synergie, concourent à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne.

- **Le secteur des Politiques Educatives Vacances, Loisirs et Culture** s'inscrit dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Education, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

- **Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé** accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protection sociale, afin qu'elle puisse exercer pleinement son autonomie.

- **Le secteur des Politiques Educatives et Sociales de Proximité** contribue à réduire les inégalités sur un territoire, à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social (crèches, haltes-garderies, ateliers de parentalité, centres sociaux...).

Les PEP CBFC s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.

IV. Programme EMPLOYEUR

Cinq objectifs et cinq axes opérationnels :

- **instaurer une culture d'entreprise partagée et identifiée** en développant l'attractivité des postes et la fidélisation des personnels et des adhérents ;

- **faire évoluer le mode de gouvernance** et, en lien avec nos propres valeurs, **favoriser le dialogue social** auprès des élus du directeur général, des directeurs d'établissement et chefs de services ;

- **intégrer dans nos projets et actions la dimension Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** qui vise la performance globale des organisations en recherchant le juste équilibre entre efficacité économique, préservation de l'environnement, ancrage territorial et équité sociale.

C'est ainsi mener l'ensemble de nos actions conformément à notre engagement éthique et dans un souci d'exemplarité :

- assurer la gestion des personnels et l'amélioration de leurs parcours professionne

- le renforcement de la gouvernance et une meilleure responsabilisation de l'ensemble des structures,

- l'intégration de la dimension du développement durable dans nos actions.

- **Conduire, par un travail d'harmonisation de la politique qualité, l'ensemble de nos structures vers une certification ISO 9001**, certification qui assurera une pérennité de l'organisation en renforçant l'ensemble de nos procédures, en garantissant l'efficacité de notre gestion des risques et en affichant cette reconnaissance aujourd'hui essentielle dans nos secteurs d'intervention.

V. Programme PATRIMOINE

• Visée principale du programme :

Adapter notre patrimoine aux enjeux de demain en maintenant une qualité du bâti, des fonctionnalités et de l'accueil.

• Deux axes opérationnels :

- Sécuriser notre patrimoine par une politique de soutien de préservation et d'évolution du patrimoine ;

- Elaborer des outils de gestion structurants (inventaires, guides pratiques, Société Civile Immobilière...).

VI. Communication et évaluation

L'évaluation annuelle du projet sera intégrée au rapport d'activité et soumise à la validation de l'assemblée générale.

Le présent projet sera communiqué à l'ensemble de nos professionnels et partenaires en utilisant tous les supports d'information disponibles dans nos structures.